

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2022)
Heft: 3

Artikel: 5e conférence du RNS
Autor: Vautravers, Alexandre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1044753>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



S Sicherheitsverbund Schweiz
Réseau national de sécurité
Rete integrata Svizzera per la sicurezza

L'événement s'est tenu au Palais des congrès de Bienne, le 20 mai.
Toutes les photos © A+V.

Protection de la population

5^e conférence du RNS

Col EMG Alexandre Vautravers

Rédacteur en chef, RMS+

La conférence du Réseau national de sécurité (RNS) s'est tenue le vendredi 20 mai à Bienne, sur le thème de la mobilité et de la sécurité. La ville bilingue s'est parfaitement prêtée à cet événement qui, chaque deux ans, encourage et synchronise les réflexions de centaines de spécialistes de la sécurité au sens large.

L'événement marque aussi le passage de témoin prochain d'André Duvillard – très applaudi et encouragé – à son successeur désigné, Martin Von Muralt.

Retour des frontières en cas de crise ?

Une grande liberté a été donnée aux orateurs de traiter leur sujet de manière originale. C'est pourquoi il convient de nous limiter, dans ce compte-rendu, aux points

Qui dit mobilité et crises dit retour des frontières.



essentiels. La conseillère fédérale Karin Keller-Sutter, cheffe du Département fédéral de justice et police (DFJP) a eu les mots justes pour décrire les changements brutaux auxquels nous avons été et serons confrontés : instabilité climatique, inégalités sociales, conflits brutalement entamés aux frontières de l'Europe... Il aura fallu changer notre opinion sur de nombreux sujets et si l'on ne prend pas garde, « *les certitudes disparaissent* » et le « progrès » peut vite se transformer en retour en arrière. Il faut donc s'adapter à cette « *nouvelle normalité (...). Le monde démocratique est interrogé sur la défense de ses valeurs* ».

La conseillère fédérale tire un bilan positif des deux votations sous sa responsabilité, qui ont défendu les accords et la participation de la Suisse à Schengen. Car « il est important que les instruments (de sécurité) restent crédibles ». Selon Nicolette Della Valle, directrice

de l'Office fédéral de la police (Fedpol), « *les échanges de données avec les pays membres de Schengen sont meilleurs que les échanges entre les cantons* ».

Plusieurs intervenants, à l'instar du chercheur en droit et éthique, Johan Rochel, ont fait valoir qu'en cas de crise les frontières sont réparées – à l'instar de la fermeture des frontières au moment du Covid. Car la liberté de se déplacer est entrée à ce moment avec une autre liberté : celle de se protéger. Serge Alexandre Bavaud, suppléant du chef du Centre de gestion de crises du Département fédérales des Affaires étrangères ajoute

que la frontière est « *peu visible quand tout va bien ; mais elle redevient très présente lorsqu'il y a un problème* ».

Mobilité ou... contre-mobilité urbaine ?

Naïma Khiat, architecte et membre du groupe régional « femme + SIA Genève » a montré les contradictions inhérentes aux politiques urbaines : créer des places ouvertes et dynamiques pour favoriser la mobilité douce. Mais ces terrains naturalisés (en sol meuble, sable, gazon etc.) et la végétation font que rapidement ces espaces sont occupés par des bandes de jeunes qui excluent donc « *les personnes âgées et à mobilité réduite, (qui) fuient ces lieux* » considérés comme dangereux.

Mobilité et cyber ?

Un podium modéré par le colonel EMG Gérald Vernez, rassemblant Patricia Egger de ProtonMail, Sébastien Fanti le préposé à la protection des données et à la transparence du canton du Valais, Christian Kunz de BitsaboutMe et Sandra Schweingruber, procureure fédérale (MPC) a

bien montré que les déplacements génèrent des quantités exponentielles de données. Il en va de même du télétravail. Et on peut ajouter à cela l'internet des objets (IoT) qui fait que désormais de nombreux objets connectés et véhicules transmettent en continu des quantités d'informations sans que nous en ayons connaissance et, généralement, sans que nous y ayons véritablement consenti.

Si les intervenants s'accordent qu'il faut maintenir et améliorer les outils de poursuite pénaux en matière cyber, ils s'accordent aussi sur le fait que le droit ne peut être adapté rapidement à l'évolution des risques et que d'autres solutions ou procédés – plus rapides et plus directs – doivent être trouvés afin de mieux protéger les usagers et les données. Car devant le désespoir de pouvoir poursuivre ceux qui abusent ou profitent de la faiblesse d'autrui, les tribunaux retiennent de plus en plus l'insuffisance des protections et la naïveté des usagers pour éviter de s'embarquer dans de longues procédures sans réelles chances de succès.

A+V

Un débat de plus en plus concret : celui sur l'utilisation et la protection des données.

